

# FABRICEGONET.CON CONDITIONS ET POLITIQUES DE COACHING

## 1 TERMES ET POLITIQUES

La clause de non-responsabilité et les conditions générales de coaching décrites ci-dessous définissent la relation entre le coach et le client et sous-tendent tous les services fournis par Fabrice Gonet. Veuillez lire attentivement ce qui suit. Si vous avez des questions ou des demandes, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : [coaching@fabricegonet.com](mailto:coaching@fabricegonet.com).

### AVERTISSEMENT SUR LE COACHING

Je comprends que les services d'encadrement que je recevrai de mon entraîneur ne sont pas offerts en remplacement de soins de santé mentale ou de soins médicaux professionnels et ne sont pas destinés à diagnostiquer, traiter ou guérir un quelconque problème de santé mentale ou médical. Je comprends également que mon coach n'agit pas en tant que conseiller en santé mentale ou professionnel de la santé.

Pour des raisons juridiques, je comprends que le coaching est actuellement un secteur non réglementé et que mon coach n'est "agrégé" par aucun organisme belge, même si les séances peuvent avoir lieu en Belgique.

Je comprends et accepte que je suis entièrement responsable de mon bien-être pendant mes séances de coaching, et par la suite, y compris de mes choix et décisions.

Je comprends que le coaching ne remplace pas le conseil, la psychothérapie, la psychanalyse, les soins de santé mentale ou le traitement de la toxicomanie, et je ne l'utiliserai pas à la place d'une quelconque forme de thérapie.

Je comprends que tous les commentaires et idées proposés par mon Coach ont pour seul but de m'aider à atteindre les objectifs définis que je crée avec mon Coach. J'ai la possibilité de donner mon consentement éclairé et, par la présente, je donne ce consentement à mon coach pour m'aider à atteindre ces objectifs et je comprends que les résultats ne sont pas garantis.

Je comprends que dans la mesure où notre travail ensemble concerne la carrière ou les affaires, mon Coach n'est pas prometteur de résultats, y compris mais sans s'y limiter, l'augmentation de la clientèle, la rentabilité et/ou la réussite commerciale.

Je comprends que mon Coach protégera mes informations comme étant confidentielles, à moins que je n'en décide autrement par écrit. Si je signale un cas de maltraitance ou de négligence envers un enfant ou une personne âgée, ou si je menace de me faire du mal ou de faire du mal à quelqu'un d'autre, je comprends que les mesures nécessaires seront prises et que mon accord de confidentialité sera limité à ce titre. En outre, si mon coach est sommé par un tribunal de fournir des informations ou de témoigner, il le fera dans la mesure où la loi l'exige.

Je comprends que l'utilisation de la technologie n'est pas toujours sûre et j'accepte les risques de confidentialité dans l'utilisation du courrier électronique, du texte, du téléphone, de Skype et d'autres technologies.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **1. DESCRIPTION**

Le coaching est un partenariat (défini comme une alliance, et non un partenariat commercial légal) entre le coach et le client dans un processus de réflexion et de création qui inspire le client à maximiser son potentiel personnel et professionnel.

Le coaching est une conversation collaborative qui vise à vous aider, vous, la personne coachée, à acquérir de la clarté et de la perspicacité. Il est axé uniquement sur votre programme. Le coaching vous aide à découvrir la bonne façon de progresser et, en posant des questions, vous aide à trouver les bonnes réponses et à prendre des mesures. Le coaching est un soutien et ne porte pas de jugement. Vous vous engagez dans le coaching en sachant que vous êtes responsable de vos propres résultats.

### **2. RESPONSABILITÉS**

1. Le coach s'engage à respecter le code d'éthique et les normes de comportement établis par la Fédération internationale des entraîneurs (ICF) (Pour plus d'informations, veuillez télécharger le code d'éthique de l'ICF sur [fabricegonet.com](http://fabricegonet.com))

2. Le client est responsable de la création et de la mise en œuvre de son propre bien-être physique, mental et émotionnel, de ses décisions, de ses choix, de ses actions et de ses résultats. En tant que tel, le Client accepte que le Coach ne soit pas et ne sera pas responsable de toute action ou inaction, ou de tout résultat direct ou indirect des services fournis par le Coach. Le client comprend que le coaching n'est pas une thérapie et ne se substitue pas à une thérapie si nécessaire, et qu'il ne prévient, ne guérit ou ne traite aucun trouble mental ou maladie médicale.

3. Le client comprend que le coaching ne doit pas être utilisé comme un substitut aux conseils professionnels de professionnels juridiques, mentaux, médicaux ou autres professionnels qualifiés et il cherchera à obtenir des conseils professionnels indépendants pour ces questions. Si le client est actuellement pris en charge par un professionnel de la santé mentale, le coach recommandera au client d'informer le prestataire de soins de santé mentale et le client pourrait avoir besoin d'une lettre de recommandation de son prestataire de soins de santé.

4. Le client s'engage à communiquer honnêtement, à être ouvert aux commentaires et à l'assistance et à consacrer le temps et l'énergie nécessaires pour participer pleinement au programme.

### **3. SERVICES**

Le programme de coaching sera établi entre le coach et le client et peut être réservé jusqu'à trois mois à l'avance. Le coach recommandera la fréquence des séances de coaching sur la base d'une évaluation professionnelle des besoins du client. Cette recommandation, ou ce plan, n'est pas contraignant et peut être modifié et ajusté tout au long du parcours de

coaching d'un commun accord, conformément aux conditions énoncées dans le présent accord.

Le coach sera à la disposition du client par courrier électronique et par messagerie vocale entre les réunions prévues, selon les modalités définies par le coach. Le coach peut également être disponible pour du temps supplémentaire, à la demande du client, au prorata défini par le coach (par exemple, pour examiner des documents, lire ou rédiger des rapports, pour effectuer d'autres services liés au client en dehors des heures de coaching).

Le coach peut accepter de fournir des séances de coaching supplémentaires après l'achèvement de la ou des séances initiales convenues. Les présentes conditions générales s'appliqueront à toute session supplémentaire ainsi fournie et les frais par session resteront les mêmes que ceux convenus initialement, sauf si le coach informe le client par écrit, par lettre ou par e-mail, d'une modification des frais ou de toute autre condition conformément à la section des présentes conditions générales intitulée "Modification des conditions générales".

Si un client n'est pas satisfait de l'une des conditions générales, il peut contacter le coach pour discuter de ses préoccupations et voir si elles peuvent être résolues avant la première séance de coaching. La participation de toute personne à la première séance de coaching constitue une acceptation des présentes conditions générales.

#### **4. CALENDRIER ET FRAIS**

Le calendrier (y compris le nombre et la fréquence des séances) et les honoraires dus pour les séances de coaching des Clients seront convenus au début du coaching entre le Coach et le Client, et confirmés par le Coach par e-mail ou par correspondance écrite. Si aucun nombre précis n'est convenu, les séances seront fournies séance par séance.

La date à laquelle la première séance de coaching a lieu est considérée comme la date de début du service.

En contrepartie des honoraires payables par le client (ou par un tiers en son nom), le coach s'engage à fournir le service tel que décrit dans le présent contrat et conformément aux conditions énoncées dans le présent contrat. Le client accepte de payer les honoraires pour le service selon les termes et conditions définis dans le présent accord (dans les situations où un tiers paie les honoraires, le tiers est considéré comme un agent agissant au nom du client).

#### **5. PROCÉDURE**

L'heure des réunions de coaching et/ou le lieu seront déterminés par le coach et le client sur la base d'une heure convenue d'un commun accord. Le client prend l'initiative de tous les appels prévus et appelle le coach au numéro suivant pour toutes les réunions téléphoniques prévues : +32 456 089193. Ou Skype : Fabrice GONET). Si le Coach se trouve à un autre numéro pour un appel programmé, le Client en sera informé avant l'heure prévue du rendez-vous.

## **6. ENTRE LES SESSIONS**

Le coach peut assigner au client des tâches ou des exercices à réaliser entre les séances de coaching. Le client n'est pas obligé de faire ces "devoirs", mais ne pas le faire peut ralentir ses progrès en matière d'amélioration de la qualité de vie ou d'obtention des résultats professionnels ou personnels souhaités.

Le client peut contacter le coach par téléphone ou par courriel entre les sessions pour demander des éclaircissements sur tout ce qui découle d'une session de coaching ou à des fins administratives (par exemple, lorsqu'un client doit réorganiser une session de coaching ou effectuer un paiement). Un travail de coaching ou de soutien supplémentaire peut également être fourni entre les sessions, mais il y aura des frais supplémentaires. Le coach informera toujours son client à l'avance si la nature du contact avec le client est susceptible d'entraîner des frais supplémentaires et aucun frais de ce type ne sera facturé sans l'accord du client.

## **7. CONFIDENTIALITÉ**

Cette relation de coaching, ainsi que toutes les informations (documentées ou verbales) que le client partage avec le coach dans le cadre de cette relation, sont tenues à la confidentialité par le code de déontologie de l'Association for Coaching, mais ne sont pas considérées comme une relation légalement confidentielle (comme en médecine ou en droit). Le coach s'engage à ne pas divulguer d'informations concernant le client sans son consentement écrit. Le coach ne divulguera pas le nom du client comme référence sans le consentement de ce dernier. Les informations confidentielles ne comprennent pas les informations qui : (a) étaient en possession du Coach avant d'être fournies par le client ; (b) sont généralement connues du public ou de l'industrie du client ; (c) sont obtenues par le Coach auprès d'un tiers, sans violation d'une quelconque obligation envers le client ; (d) sont développées indépendamment par le Coach sans utilisation ou référence aux informations confidentielles du client ; ou (e) que le Coach est tenu de divulguer en vertu de la loi.

Conformément à l'éthique de notre profession, les sujets peuvent être partagés de manière anonyme et hypothétique avec d'autres professionnels du coaching à des fins de formation, de supervision, de mentorat, d'évaluation et de perfectionnement professionnel et/ou de consultation.

## **8. POLITIQUE D'ANNULATION ET DE RETARD**

Le client accepte qu'il est de sa responsabilité d'informer le coach au moins 48 heures avant la réunion/appel prévue si le client ne peut pas assister à la session. Le cas échéant, le client sera facturé pour une session manquée s'il ne se présente pas ou s'il n'a pas reprogrammé la session conformément à la politique d'annulation et de retard définie dans le présent accord. Le coach attendra 15 minutes avant de noter que le client ne se présente pas à la session.

## **9. CONDITIONS DE PAIEMENT**

Les frais peuvent être payés en ligne par carte de crédit en utilisant les systèmes de paiement Paypal ou en espèces. Lorsque le client demande des reçus, ceux-ci lui sont envoyés par courrier électronique, sauf demande contraire.

Les frais sont payables à l'avance au moment de la réservation et la réservation n'est confirmée qu'à la réception du paiement intégral, sauf accord contraire (le Business Coaching peut autoriser le paiement à la réception de la facture). Lorsque le paiement n'a pas été reçu par le coach avant une session de coaching, le coach n'est pas obligé de fournir la session.

Lorsque le paiement est exigé à la réception de la facture plutôt qu'à l'avance, des frais peuvent être perçus pour tout retard de paiement.

Lorsqu'un client paie une ou plusieurs séances à l'avance, il doit avoir la ou les séances de coaching qu'il a payées dans les 6 mois suivant le paiement, faute de quoi il perd ses honoraires.

## **10. REMBOURSEMENTS**

Aucun remboursement n'est possible pour les sessions uniques si elles sont annulées dans les 48 heures suivant la session.

Aucun remboursement n'est possible pour les réservations de forfaits si elles sont annulées dans les 48 heures suivant la première session ou à tout autre moment par la suite pendant la durée du forfait. Si vous souhaitez modifier une réservation de forfait après la première session, vous avez droit à un crédit pour le montant restant du forfait. Toute session en crédit sera valable pendant 6 mois à compter de la date d'émission.

Toute séance non utilisée peut être offerte à un ami ou à un membre de la famille, à condition que la personne soit jugée apte à recevoir des services de coaching de Fabrice GONET.

## **11. TERMINATION**

Le client ou le coach peut mettre fin au présent contrat à tout moment moyennant un préavis écrit de deux semaines.

## **12. MODIFICATION DES CONDITIONS**

Lorsqu'un nombre initial de séances est convenu, toute modification des présentes conditions générales destinée à prendre effet avant la conclusion de ce nombre initial de séances n'aura d'effet que si elle est acceptée par le Coach et le Client et confirmée par écrit par le Coach par e-mail ou par lettre.

Dans les autres cas, le coach peut modifier l'une ou l'autre de ces conditions, y compris les frais par séance, en avertissant le client par écrit, une semaine à l'avance, par lettre ou par courrier électronique, du ou des changements. Si, après réception de cette notification de changement, le client ne souhaite plus poursuivre les séances de coaching, il peut se retirer immédiatement du service en le notifiant par écrit par courrier électronique ou par lettre et il aura alors droit à un remboursement complet de tous les honoraires payés à l'avance pour

les séances de coaching non encore fournies. Cette notification sera effective dès sa réception par le coach.

### **13. DROIT APPLICABLE**

Le présent contrat est régi par le droit belge dont les tribunaux sont exclusivement compétents pour connaître de tout litige, différend, procédure ou réclamation de toute nature concernant le service fourni ou le contrat.

### **14. FEEDBACK**

Les commentaires sur le service sont les bienvenus et peuvent être donnés lors d'une session de coaching ou en écrivant à : [coaching@fabricegonet.com](mailto:coaching@fabricegonet.com).

### **15. RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Sauf disposition expresse dans le présent accord, le Coach ne donne aucune garantie, expresse ou implicite. En aucun cas, le Coach ne sera responsable envers le Client de dommages indirects ou particuliers. Nonobstant tout dommage que le Client pourrait subir, l'entière responsabilité du Coach au titre du présent contrat, et le recours exclusif du Client, seront limités au montant payé par le Client au Coach au titre du présent contrat pour l'ensemble des services rendus jusqu'à la date de résiliation.

Il s'agit de l'accord intégral des parties, et reflète une compréhension complète des parties en ce qui concerne le sujet. Cet accord remplace toute représentation écrite et orale antérieure.